

*Il me faut tout d'abord vous présenter les excuses d'Eric MALANDRIN Conseiller Général, François GILLARD Président du Syndicat des Bassins Versants de la DURDENT-ST VALERY-VEULETTES, Philippe LANGNEL Maire d'HARCANVILLE (nous présentons nos vœux à la même heure ...) Marie NOUVIAN Maire de Saint-Laurent-en Caux, Dominique LACHEVRES Maire d'YVECRIQUE qui est en train de célébrer un mariage, Philippe CORDIER maire du TORP-MESNIL et M. GAMBLIN Trésorier de DOUDEVILLE.*

Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation et je suis très heureux en cette fin d'après-midi de vous accueillir pour débiter cette nouvelle année.

C'est avec plaisir que je vous présente en mon nom et en celui du conseil municipal mes vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2014 pour vous-mêmes et ceux qui vous sont proches.

Puisse la santé, la réussite dans vos projets personnels et professionnels, l'enthousiasme d'entreprendre vous accompagner tout au long de ces douze mois.

J'ai bien sûr une pensée toute particulière pour celles et ceux qui n'ont pu se joindre à nous ce soir.

6 ans déjà et nous voici en fin de mandat. Au terme de celui-ci, je tiens à remercier vivement l'équipe municipale pour son implication dans la réalisation de nos projets.

*Les choix que nous avons faits répondent à une obligation d'efficacité, au désir de rendre notre commune plus agréable à vivre et de l'inscrire dans une certaine dynamique pour l'aider à évoluer : un village ne peut plus vivre replié sur lui-même, il fait partie d'un territoire, d'une communauté de communes.*

Au lieu donc de vous présenter le bilan exhaustif des actions menées, je vous propose, pour ceux que cela intéressent de vous référer au dernier bulletin municipal n° 6 de juin 2013, j'ai là sur cette table quelques exemplaires à votre disposition.

Je préfère revenir sur un sujet qui a, *j'allais dire*, faussé ce mandat surtout au début en ce sens qu'il nous a obligé non pas à revoir nos ambitions à la baisse mais à les décaler dans le temps.

C'est le cas par exemple de certains travaux de voirie qui auraient dû être terminés avant la fin de ce mandat et qui ne seront entrepris que cette année.

En début de mandat donc 2008, soupçon de marnière, plus précisément : anomalies de terrain signalées dans la propriété de M. JAULIN route de la Fosse au Loup qui pourraient impacter une maison en cours de construction.

Les démarches auprès des jeunes propriétaires pour qu'ils participent financièrement aux investigations de ces anomalies de terrain échoueront.

C'est grand dommage car cela aurait évité à notre village le recours au Tribunal Administratif et par la même une perte de temps et d'argent.

Lors d'un décapage réalisé courant 2009 il est mis en évidence la présence d'une zone instable ou remblayée.

Un périmètre de sécurité de 60 mètres de rayon autour de la cavité est alors déterminé.

Un angle de la maison en cours de construction se trouve à 57 mètres de l'indice ...

Début 2011, les propriétaires de la maison décident de mettre la commune devant le Tribunal Administratif, leur avocat nous demande une indemnisation de plus de 90 000 €.

Il va de soit que les projets d'investissement de la commune sont suspendus, il nous faut alors provisionner les risques financiers et les frais d'avocat.

Juillet 2012, le Tribunal Administratif rejette la requête de demande d'indemnisation. Le village peut enfin souffler mais il n'en est pas de même pour Messieurs THAFOURNEL et JAULIN

Fin 2012, souhaitant lever une partie du périmètre de sécurité impactant leurs propriétés, ils décident au sein d'une association de poursuivre des investigations complémentaires.

Une série de sondages par forages, subventionnée par le Conseil Général et la commune permet de sortir leurs propriétés du périmètre de sécurité.

Des sondages financés par la commune permettent également de sortir de ce périmètre de sécurité la construction en cours.

En effet, au vu des résultats de ces sondages aucun vide franc, type marnière ou cavité naturelle, n'a été retrouvé au droit des sondages. Seul le forage situé au centre de l'indice confirme une anomalie de terrain sur environ 15m de profondeur.

Fin 2013, M. JAULIN décide d'effectuer des investigations supplémentaires sur cet indice :

les travaux de décapages sur plus de 7m de profondeur permettront de conclure à la présence d'un point d'infiltration préférentiel des eaux de pluie peu ou pas actif de 20 centimètres.

Au terme de cette affaire, nous sommes passés d'un périmètre de sécurité de 120m à 10m de diamètre !!!

Je souhaite publiquement remercier Monsieur JAULIN pour sa détermination et sa disponibilité dans la gestion de ce dossier.

.....

Pour 2014, dans les mois à venir nous avons prévu la réfection et la mise en place de l'éclairage public des voiries de la Ruelle et de la route de Yémanville.

C'est un projet évalué à plus de 100 000 € HT subventionné à 30% par le Département et à 20% par l'Etat.

Le complément sera financé par autofinancement et emprunt.

Un point tout même sur les élections municipales de mars 2014, sans trop rentrer dans les détails, la nouvelle équipe, que j'aurai grand plaisir à conduire sera constituée de 11 conseillers municipaux.

Je vous la présenterai courant février

Pour conclure sachez que nous sommes 169 habitants recensés par l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et 198 enregistrés sur le fichier d'Etat Civil de la mairie.

Et nous souhaitons la bienvenue à HUGO né le 22 décembre au foyer de Mme GUERY LAVENU route d'YVETOT et de MAEVA née le 25 octobre au foyer de MMme ESNAULT route de la Fosse au Loup

Avant de partager la galette des rois et le verre de l'amitié je tiens à remercier :

Hélène DUCASTEL, notre secrétaire de Mairie, Nadine et Sébastien, nos agents d'entretien.

A nouveau, je vous souhaite, en mon nom et au nom des membres du Conseil Municipal présents ce soir « Une belle année 2014 ! »

*Merci*